



Archinhac

# Archignac

*Le domaine d'Arcanus, nom Gallo-Romain de personne*



Bulletin Communal 2016

# SOMMAIRE

- Le mot du Maire (Editorial)..... 02
- Etat civil / budgets communaux / fiscalité..... 03 à 07  
participations obligatoires 2016
- Réalisations / projets en cours..... 08 à 11
- Infos / Bilan Sitcom 2016..... 12 à 14
- Informations SIAEP du Causse de Terrasson..... 15 et 16
- Le fonctionnement et la vie de notre Bibliothèque / Médiathèque.....17 et 18
- Les informations diverses ..... 19 à 30
- Les manifestations..... 31 à 33
- Les Associations..... 34 à 39



Forme Française	Forme Occitane	Etymologie
ARCHIGNAC	ARCHINHAC	Le domaine d'Arcanus, nom Gallo-Romain de Personne

**Directeur de Publication :**

Alain Laporte en collaboration avec le Conseil Municipal, le secrétariat de Mairie et la Bibliothèque

**Crédit Photo :**

J-P Fouillade - Cécile Penaud - Karine Bon

*Imprimé par nos soins en Mairie*

# EDITORIAL

Nous voici à l'aube d'une nouvelle année. Au plan national, 2016 nous laissera un amer souvenir des événements et actes terroristes frappant ici ou là notre pays. Pour 2017 déjà engagé, l'année va être chargée en échéances électorales : Présidentielles, Législatives et Sénatoriales. Ces dernières engageront notre pays vers des objectifs que choisiront avec importance chacune et chacun de nous suivant leurs visions pour le devenir de la France.

Au plan communal le bilan de l'année 2016 est chargé de réalisations diverses. On notera dans les principales le lancement des travaux à notre salle communale. Construction et mise aux normes PMR de nouveaux sanitaires, construction d'un hall d'accueil pour la grande salle, ainsi qu'un second pour l'accueil de la Ludothèque, le fonctionnement de cette dernière sera intercommunal et commencera sur le courant du premier semestre 2017. Vous en serez bien naturellement informé. On notera également la concrétisation de l'achat d'une parcelle de terrain à la famille Neuville bordant notre cimetière communal sur la partie ouest, et cela afin de permettre une extension de nouvelles concessions, créer un petit jardin du souvenir avec columbarium et enfin réaliser un parking avec accès de plain pied, facilitant ainsi la desserte aux personnes PMR mais également pour la sécurité de tous. Dans la même rubrique, l'achat d'une petite parcelle à la famille Faugeron /Delpech pour préserver un espace déjà de fait à usage public dans le bourg ( à côté ex cabine téléphonique ) .

Pour notre voirie un tronçon secteur côte de Pouch a bénéficié d'un nouveau revêtement dit enrobé à froid, ces travaux ont été financé par l'intercommunalité. D'autre part, deux renforcements de nos routes communales sont retenus mais n'ont pu être réalisé dans de bonnes conditions climatiques donc reporté au printemps 2017. Il s'agit du secteur L'anglais/Escures et Maison Selves /Loys. Idem pour divers travaux sur chemins blancs Le Poujoulou/Cabrerrie/Trois Chemins. D'autres se grefferont la ou le besoin se fera sentir sur le nouveau budget 2017.

Poursuite du petit aménagement de la place du monument aux morts avec le remplacement de la plaque nominative de nos anciens combattants d'Archignac morts pour la France, l'ancienne ayant été cassée et dégradée par le temps.

Vous trouverez bien d'autres détails tout au long de la lecture de ce bulletin. Nous allons tout naturellement avec mon conseil municipal poursuivre nos actions d'intérêt général tout au long de cette nouvelle année .  
Nous saluons la venue de nouvelles familles sur notre commune et leur souhaitons une bonne installation et intégration parmi nous.

Je profite du bulletin communal pour saluer les diverses actions de nos associations dans la recherche d'animations culturelles, sportives ou festives. Encore bravo à tous.

Tout naturellement je ne failli pas à la tradition des vœux que je vous adresse à toutes et à tous en y associant le personnel communal et l'ensemble de mon conseil municipal.

Bonne et heureuse année 2017.

Alain Laporte,  
Maire D'Archignac  
Vice Président en charge de l'environnement  
Communauté de communes Pays de Fénelon en Périgord Noir

# **- ÉTAT CIVIL -**

## **NAISSANCES**

Thibault DARCY	Pech Jouan	17 avril
Lena HAYS	Les Escures	21 avril
Paul PINOL	Les Loys	27 avril
Florin CUMENAL	Les Loys	30 avril
Flavien COUDERC	Terjaillac	26 mai
Lola DELPRAT	La Borie	17 juin
Ambre CAIROLI LOPEZ DEVIERS GRèzes		14 décembre

## **MARIAGES**

Jean Pierre TALLEC et Sandra PASTOR	6 mai
Guillaume HAYS et Adeline CARDINAUX	27 août

## **DÉCÈS**

Marie Antoinette BASTIDE	Vierval	15 juillet
Charlotte ALBIER	Les ans	26 juillet
Urbain MARIEL	Pech jouan	2 novembre

# **- BUDGET COMMUNAUX -**

## **BUDGET PRIMITIF 2016**

**(en euros)**

Fonctionnement :

Dépenses : 245.360,61	Recettes : 245.360,61
Dépenses : 252.952,67	Recettes : 252.952,67

Investissement :

## **COMPTE ADMINISTRATIF 2015**

**(en euros)**

Fonctionnement :

Dépenses : 168.201,21	Recettes : 233.102,88
(avec report N-1)	
Résultat de fonctionnement : + 64.901,67	

Investissement :

Dépenses : 125.901,18	Recettes : 89.603,12
(avec report N-1)	
Résultat d'investissement : - 36.298,06	

**Résultat de clôture des deux sections : + 28 603,61 €**

# QUELQUES PARTICIPATIONS OBLIGATOIRES 2016

	<i><b>Euros</b></i>
<b>CONTINGENT INCENDIE (Département) :</b>	9.243,00
<b>PARTICIPATION ECOLES DE ST GENIES (17 élèves)</b> <i>(Transports scolaires compris)</i>	10.894,36
<b>PARTICIPATION ECOLES DE SALIGNAC (7 élèves)</b> <i>(Transports scolaires compris)</i>	6.807,78
<b>PARTICIPATION ECOLES DE BORRÈZE (3 élèves)</b>	859,53
<b>TRANSPORTS SCOLAIRES SECTEUR SARLAT (Département)</b>	690,00
<b>TRANSPORTS SCOLAIRES MONTIGNAC (S.I.V.S.) :</b>	1.444,80
<b>SUBVENTIONS FONCTIONNEMENT DIVERSES ASSOCIATIONS :</b>	2.280,00

Rappel : la Commune subventionne à hauteur de :

-> **70.00 €** par élève les transports scolaires du secondaire au supérieur, le solde reste à la charge des familles (68 €/élève demi pensionnaire au tarif en vigueur).

-> **41.00 €** par élève les transports scolaires du primaire, le solde reste à la charge des familles (20 €/élève au tarif en vigueur).

-> **40.00 €** par élève pour les voyages pédagogiques dans le cadre scolaire.



I – TAXES PRINCIPALES (dans les rôles généraux de 2016)



TABLEAU-AFFICHE N° 1288 M  
 Fiscalité directe locale 2016

Taxe d'habitation (TH) :	Taux	Base	Produit
- Commune.....	12.36	355 926	43 992
- Majoration résidences secondaires.....	>>>	>>>	
- Syndicat.....			
- EPCI.....	3.68	357 704	13 164
<b>Dont</b>			<b>57 156</b>
<b>TOTAL PRODUIT</b>			
<b>Taxe d'habitation sur locaux vacants (THLV) :</b>			
- Commune.....			
- Syndicat.....			
- EPCI.....			
<b>TOTAL PRODUIT</b>			
<b>Taxe sur le Foncier Bâti (TFPB) :</b>			
- Commune.....	5.47	228 397	12 493
- Syndicat.....			
- EPCI.....	4.35	228 397	9 935
- Département.....	24.50	228 397	55 957
<b>TOTAL PRODUIT</b>			<b>78 385</b>
<b>Taxe sur le Foncier Non Bâti (TFPNB) :</b>			
- Commune.....	36.99	22 872	8 460
- Syndicat.....			
- EPCI.....	29.01	22 872	6 635
<b>TOTAL PRODUIT</b>			<b>15 095</b>
<b>Cotisation Foncière des Entreprises (CFE) :</b>			
- Commune.....			
- Syndicat.....			
- EPCI (additionnelle / unique)..... (fiscalité de zone)..... (fiscalité éolienne).....	24.88	31 512	7 840
<b>TOTAL PRODUIT</b>			<b>7 840</b>

Taxe additionnelle au foncier non bâti

75.44 435 328

Perçue au profit de :

I'EPCI

Taxe additionnelle spéciale annuelle Ile-de-France	Taux	Base	Produit
Taxe foncière bâtie			
Cotisation foncière entreprises			

II – DCRTP / GIR CONCERNANT LA COMMUNE

Dotation de compensation de la réforme de la taxe prof. (DCRTP) .. :

0

Garantie individuelle de ressources (GIR)..... :

-6 992

III – TAXES ANNEXES

Taux pour frais de chambre

D'agriculture.....	22.10
De chambre de commerce et d'industrie.....	2.65
De chambre de métiers et de l'artisanat :	
- Droits fixes.....	127
- Droit additionnel.....	4.21
- Contribution et majoration perçues par :	
- Le fonds d'assurance formation artisans.....	66
- Le fonds de promotion de l'artisanat.....	11
- Le conseil régional de formation.....	46

Taxe spéciale d'équipement additionnelle à la

Taxe d'habitation.....	
Taxe foncière bâtie.....	
Taxe foncière non bâtie.....	
Cotisation foncière des entreprises.....	

Cotisation caisse assurance accident agricole

Droit proportionnel.....	
--------------------------	--

Taxe sur les pylônes.....

--	--

A PERIGUEUX

Le 26/12/16

LE DIRECTEUR DEPARTEMENTAL DES FINANCES PUBLIQUES  
 POGGIOLI GERARD

IV – COTISATION SUR LA VALEUR AJOUTEE DES ENTREPRISES (CVAE)

	Commune	EPCI	Département	Région
Due		52	95	49
Dégravée		2 273	4 161	2 145
Exonérée compensée				
Exonérée non compensée				

V – IMPOSITION FORFAITAIRE SUR LES ENTREPRISES DE RESEAUX (IFER)

	Commune	EPCI	Département	Région
Eolienne				>>>
Hydrolienne				>>>
Photovoltaïque				>>>
Hydraulique				>>>
Transformateur			>>>	>>>
Station radio		3 438	1 719	>>>
Centrales élec. Gaz+Hydrocar				>>>
Prodt chimiques Répartiteur	>>>	>>>	>>>	>>>

VI – TAXE SUR LES SURFACES COMMERCIALES (TASCOM)

	Commune	EPCI
Coefficient		1.00
Produit net		

VII – TAXE D'ENLEVEMENT DES ORDURES MENAGERES (TEOM)

	Plein	Réduit A	Réduit B	Réduit C	Réduit D
Taux	11.96				
Base	243006				
Produit	29064				

Perçue au profit de : l'EPCI PAYS DE FENELON

ND : information non disponible au niveau communal

VIII- SYNTHESE

	Communes	Syndicat(S)	EPCI	Département	Région
TH/THLV	43 992		13 164	>>>	>>>
TFPB	12 493		9 935	55 957	>>>
TFPNB	8 460		6 635	>>>	>>>
TAFNB		>>>	328	>>>	>>>
CFE			7 840	>>>	>>>
DCRTP		>>>		ND	ND
GIR	-6 992	>>>	-2 835	ND	ND
CVAE		>>>	2 325	4 256	2 194
IFER		>>>	3 438	1 719	ND
TEOM			29 064	>>>	>>>
TIEOM				>>>	>>>
TASCOM		>>>		>>>	>>>
TASARIF	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>
PYLONE		>>>		>>>	>>>
GEMAPI		>>>		>>>	>>>
TOTAL	57 953		69 894	61 932	2 194

# RÉALISATIONS / PROJETS EN COURS

## Travaux place de l'église

L'aménagement du parking de la place de l'église est maintenant terminé, 8 emplacements sont disponibles dont un réservé PMR (pour personne à mobilité réduite) reste à ce jour à finaliser la signalétique.



## Changement de la plaque du monument aux morts

En raison de sa vétusté, la plaque du monument aux morts vient d'être changée projet sur 2017 d'un éclairage de cette plaque pour sa mise en valeur ainsi que de la place à l'arrière de notre église par un faisceau lumineux au sol.



## La voirie

Travaux de voirie intercommunale

VCI inter.com 4, côte de « Pouch », enduit, revêtement, coulis à froid.

Travaux voirie Communale (en cours, en reste à réaliser)

- Revêtement monocouche VC 317 « Les Escures / Langlais »
- Revêtement, renforcement et bicouche VC 104 « Les Loys / Maison Selve »

Chemins ruraux (chemins blancs)

- Renforcement « Les Trois Chemins / Vierval » 130 m
- Renforcement « La Cabrerie » 665 m
- Renforcement « Le Poujoulou » 165 M

- Divers « point à temps » réalisés sur l'ensemble des routes de la voirie communale

## **Pose de portail, rambarde (Mairie)**

Un portail donnant sur l'arrière de la Mairie vient d'être posé afin de sécuriser l'accès Mairie ainsi que pose d'une rambarde pour faciliter l'accès par l'escalier rejoignant la Mairie à la bibliothèque.



## **Réhabilitation Salle des Fêtes**

Au-delà du projet ludothèque, notre salle des fêtes aura reçu une bonne cure de rajeunissement et surtout de fonctionnalité et de commodité particulièrement les toilettes devenues vétustes et non conformes aux personnes PMR. Notre population pourra apprécier lorsqu'elle fera appel à ses services.



## **Urbanisme 2016**

- Permis de construire : 16 dont 10 pour nouvelles constructions
- Déclarations préalables : 11
- Certificats d'urbanisme : 20 dont 17 pour vente

## **Achat terrain pour aménagement parking, agrandissement cimetière**

Concrétisation achat terrain attenant le cimetière auprès de la famille Neuville. Pour

Une surface de 1892 m<sup>2</sup>

Cette acquisition doit permettre :

- Un agrandissement du cimetière, avec accès handicapé
- La création d'un parking avec place PMR

## Achat parcelle place de la Mairie

Suite à la mise en vente de la maison « famille Delpech », la commune a souhaité mettre un droit de préemption pour acquérir une partie de la parcelle côté place en prolongement des garages communaux.

- Pose d'une pompe à chaleur /logement communal

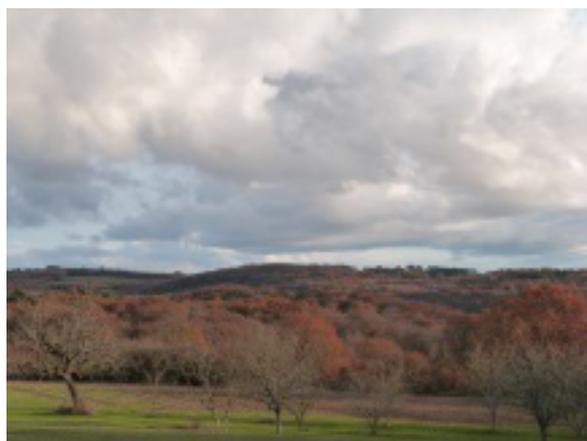
Travaux d'amélioration du chauffage dans le logement communal situé sur l'Espace Marcel Deviers, pose d'une pompe à chaleur pour palier à un manque d'isolation, difficile à réaliser en raison de murs intérieurs en pierres apparentes conservés pour préserver l'esthétique de cette bâtisse.

## Changement menuiserie logements sur Salle des Fêtes

Projet 2017 de changer les volets extérieurs très dégradés des logements situés sur la salle des fêtes.



Couleurs d'automne paysages d'Archignac 2016



## Projet / Création d'une ludothèque (Projet retenu dans le cadre du contrat de ruralité)

Ce projet est constitué par la création d'un espace ludique au sein de la salle des fêtes d'Archignac avec comme thématique « le jeu » en continuité avec la bibliothèque déjà existante sur la commune qui fonctionne très bien auprès du public.

De plus la Médiathèque de Carsac- Aillac, permettra de mettre en place une réelle mutualisation (prêts de jeux) et de nouvelles ressources pédagogiques sur le Territoire.

La Communauté des Communes du Pays de Fénelon voit dans ce projet de ludothèque la possibilité de pouvoir améliorer l'offre en matière d'éveils et de loisirs auprès des différents publics.

Le public sera accueilli sur un espace de 65m<sup>2</sup> environ.

### Les fondamentaux du projet :

Pouvoir créer et faire vivre un espace ludique intergénérationnel qui va permettre de favoriser les rencontres, la socialisation, rompre l'isolement en proposant des instants de découverte et de partage autour du jeu.

De plus, un des objectifs est de mettre à disposition de tous des ressources ludiques afin de pouvoir partager en famille, entre amis des moments agréables. Note importante « Archi Ludo » devra voyager et aller à la rencontre de nouveaux joueurs en leur proposant de participer à des temps de jeu adaptés selon le rythme et les capacités de chacun.

Faire découvrir des nouveautés et transmettre une valeur pédagogique autour de l'importance du jeu à chaque moment de la vie. Veiller à penser ce lieu culturellement en faisant connaître les jeux d'ailleurs et les jeux d'avant.

Les quatre grandes missions de cette ludothèque seront :

- Jeu sur place dans des espaces pensés selon les besoins de chacun
- Prêt de jeux et de jouets
  
- Des animations extérieures : Ecoles, crèches, Accueils de loisirs, Ehpad..
- Un accompagnement spécifique afin de conseiller et d'orienter au plus près le public autour des différents jeux.





Comme tous les ans quelques chiffres relatifs à l'enlèvement des ordures ménagères.

Le SICTOM regroupe 60 communes pour une population de 41 669 habitants.

Le surplus de population en été n'est pas comptabilisé.

Le tonnage récolté est de 13 489 tonnes d'ordures ménagères (OM) en bacs verts 2550 tonnes d'ordures ménagères en déchetterie et de 1997 tonnes d'emballages (CS) en bacs jaunes.

Les ordures enfouies représentent 16 039 tonnes et sont en augmentation de 0,89% par rapport à l'an dernier.

### **En ce qui concerne ARCHIGNAC,**

La collecte des OM a été de 62780 kilos sur l'année, soit une augmentation de 2,88% par rapport à l'an dernier.

Les CS ne sont en augmentation que de 0,70! Avec **33 490** kg. Un gros effort a donc été fait pour le tri de nos habitants.

Les ratios par an et par habitant sont de **182,5** kg pour les OM (+2,59%) et de **33,49** kg pour les CS (+0,41%)

Ces différents chiffres placent notre commune en troisième position sur l'ensemble des communes du syndicat de collecte pour la diminution des OM et le tri.

Nous ne pouvons donc encore cette année, que féliciter nos habitants pour ce geste citoyen et les encourager à continuer à trier et à réduire leurs déchets.

### **Pour l'ensemble du SICTOM,**

Les OM représentent 268 kg/habitant/an. Elles sont en légère baisse cette année : -0,90%.

Les CS sont en augmentation cette année de 2,52%, avec 48,2kg/hab/an.

Par contre le taux de refus est passé de 19,44 à 24%. L'objectif acceptable serait de 15%. Il reste donc encore du travail ...pour ne pas mettre d'OM dans les sacs jaunes...

La collecte :

Celle-ci représente 768 km/an sur notre commune. 512 km/an pour les OM et 256 km/an pour les CS.

Le taux de la Taxe d'enlèvement était de 11,96, en 2016. Il devrait subir une augmentation de l'ordre de 1% en 2017. Mais à ce jour, les taux n'ont pas encore été votés.

Le projet de collecte automatisée (camion sans rippeur) sera étudié en terme de faisabilité et de coût, au cours de l'année 2017 pour une mise en œuvre éventuelle en 2018

Enfin, une **distribution de sacs jaunes** aura lieu sur notre commune, **le 6 MARS de 13:30 à 17:00**, devant la mairie, et les mercredis de 10 à 12 et de 13:30 à 17:00, sur les parkings de l'Intermarché de Salignac, les 29 mars, de l'Intermarché de Montignac les 15/03.

NB : Les déchets ménagers sont classés en ordures ménagères ( OM dans les documents et graphiques) et en emballages ménagers (CS dans les documents et graphiques) mis dans les sacs jaunes. Des contrôles sont effectués par un organisme indépendant pour déterminer la qualité du tri. Lorsque celui-ci est mauvais (présence de verre, de papier, de journaux, de prospectus, de gros cartons), les CS sont déclassés en OM. C'est ce qu'on appelle le refus.

**J.Parkitny,**  
Délégué au SICTOM

# COMPARATIF DES RATIO KG/HAB ENTRE 2014 ET 2016

60 COMMUNES

ESTIMATIONS

AAAA =le pus bas

AAAA =le plus haut

COMMUNES	RATIO OM 2014	RATIO OM 2015	RATIO OM 2016	Evolution en %
ALLAS LES MINES	245	225,8	238,6	5,63
ARCHIGNAC	202,6	177,9	182,5	2,59
AUBAS	226,5	246,4	230,0	-6,66
BEYNAC	420	408,2	384,0	-5,91
BEZENAC	324	330,1	273,2	-17,26
BORREZE	187	177,2	167,6	-5,41
BOUZIC	283,4	262,4	257,5	-1,87
CALVIAC	231	227,8	215,7	-5,31
CARLUX	253,2	238,6	254,8	6,75
CARSAC	370	353,5	358,6	1,44
CASTELNAUD	495,5	360,8	351,3	-2,62
CAZOULES	233,9	230,9	236,9	2,59
CENAC	311	299,4	298,4	-0,34
DAGLAN	377,5	335,6	337,6	0,60
DOMME	394,8	393,0	403,6	2,69
FANLAC	275	247,7	174,5	-29,58
FLORIMONT	277	277,9	278,1	0,08
GROLEJAC	307,8	291,6	304,9	4,57
JAYAC	208,9	242,1	218,5	-9,75
LA CHAPELLE AUB	267,8	273,2	257,7	-5,66
LA ROQUE	421,4	442,3	466,5	5,47
LES EYZIES	471,7	476,2	484,6	1,77
LES FARGES	274,8	244,4	243,6	-0,37
MARCILLAC	217,3	225,1	225,1	-0,02
MARQUAY	211,4	218,5	211,7	-3,12
MEYRALS	261,3	280,7	270,1	-3,75
MONTIGNAC	358,1	348,4	354,9	1,85
NABIRAT	185,7	203,2	187,0	-8,01
ORLIAGUET	292,7	276,4	279,0	0,97
PAULIN	161,6	148,9	176,4	18,43
PEYRILLAC	247,9	247,9	215,2	-13,21
PEYZAC	237,8	260,4	277,7	6,65
PRATS DE CARLUX	226	205,8	212,2	3,13
PROISSANS	203,4	194,2	212,1	9,20
SALIGNAC	319,2	318,4	312,0	-2,01
SARLAT	432,6	432,7	438,3	1,28
SERGEAC	253,18	226,7	225,8	-0,40
SIMEYROLS	154,6	158,9	167,5	5,36
ST AMAND DE COLY	283,3	265,1	274,5	3,58
ST ANDRE	192,9	202,9	211,5	4,22
ST AUBIN	232,8	249,1	224,3	-9,93
ST CREPIN	323,2	335,8	329,3	-1,94
ST CYBRANET	336,3	349,6	339,5	-2,91
ST GENIES	225,4	220,4	249,8	13,36
ST JULIEN	264,1	267,6	266,4	-0,44
ST LAURENT	266,3	279,0	202,1	-27,58
ST LEON	365,7	384,6	358,8	-6,69
ST MARTIAL	250	231,3	252,9	9,35
ST POMPON	230,9	208,3	188,3	-9,63
ST VINCENT COSSE	256,9	263,6	273,2	3,66
ST VINCENT PALUEL	231,1	201,7	192,6	-4,52
STE MONDANE	195,52	183,4	166,4	-9,31
STE NATHALENE	271,5	271,6	297,1	9,37
TAMNIES	265,5	273,0	267,4	-2,06
THONAC	391,1	311,1	293,8	-5,55
VALOJOULX	191,5	195,7	201,3	2,88
VEYRIGNAC	181	164,3	159,1	-3,17
VEYRINES	195,4	195,3	221,9	13,65
VEZAC	384,7	388,1	400,0	3,08
VITRAC	301	303,7	324,3	6,79

RATIO CS 2014	RATIO CS 2015	RATIO CS 2016	Evolution en %
64,1	59,43	57,93	-2,51
27,5	33,35	33,49	0,41
39,6	45,76	44,87	-1,95
59,7	58,42	57,74	-1,16
68,4	64,06	57,45	-10,32
33	31,30	31,84	1,71
50	58,39	38,88	-33,41
38,5	44,40	43,77	-1,41
45,3	39,26	45,87	16,85
48,6	56,00	57,06	1,90
61,9	58,25	58,68	0,73
40,7	43,88	46,76	6,57
41,8	44,68	46,33	3,70
54,5	57,07	54,90	-3,82
45	44,85	49,50	10,35
35,29	68,03	52,15	-23,34
47,7	52,34	51,27	-2,05
43,1	48,69	42,22	-13,28
41,3	39,46	47,81	21,18
41	47,42	40,49	-14,60
64,3	62,92	75,31	19,70
75,7	76,75	76,03	-0,93
39,6	46,07	55,36	20,16
30,9	32,83	34,94	6,43
41,5	33,80	37,85	11,96
47,5	50,80	50,35	-0,90
44,2	47,63	47,47	-0,34
37,3	34,14	39,42	15,49
76,6	67,65	65,81	-2,72
26,3	31,80	31,64	-0,50
41,8	42,18	49,82	18,12
61,3	57,51	55,42	-3,64
36,6	29,10	25,69	-11,73
25	27,45	32,12	17,02
46,4	49,10	48,39	-1,45
46	46,00	47,14	2,48
50,86	43,16	42,21	-2,19
37,7	32,32	37,14	14,92
41,5	48,83	50,70	3,82
35,6	37,80	34,15	-9,65
52,1	45,76	44,48	-2,80
59,4	60,91	61,32	0,67
50,1	58,83	61,60	4,70
40,9	41,39	45,47	9,88
40	39,31	43,80	11,43
42,1	51,70	45,11	-12,74
53,6	58,32	65,80	12,82
39,04	40,00	37,98	-5,04
29,2	33,09	39,00	17,86
47,9	45,61	52,66	15,45
33,4	48,57	46,04	-5,22
36,9	34,84	36,17	3,82
41,6	52,69	48,51	-7,94
46,1	49,02	50,48	3,00
69	67,68	73,66	8,84
42,1	34,36	34,22	-0,40
41	37,62	39,23	4,29
42,4	41,12	48,91	18,95
51,85	55,30	60,13	8,73
41,1	53,33	60,44	13,35

Moyenne SICTOM  
sans déchèteries

277,6 270,91 267,97 -0,90 %

45,6 47,4 48,2 2,52 %

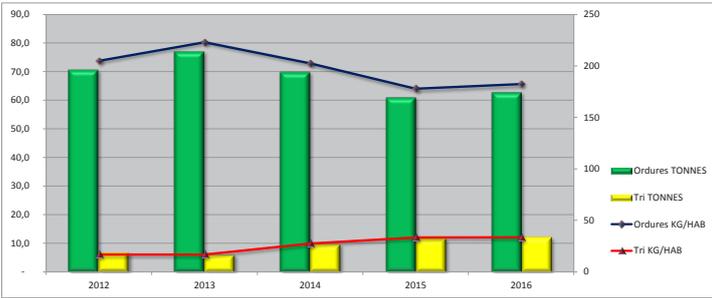
ARCHIGNAC

SICTOM PN

	Ordures		Tri	
	TONNES	KG/HAB	TONNES	KG/HAB
2012	70,7	205	6,7	16,8
2013	77,1	223	5,9	16,8
2014	69,9	202,5	9,5	27,5
2015	61,0	177,9	11,4	33,4
2016	62,8	182,5	12,0	33,49
01/6/2015	2,9	2,6	4,9	0,3

	Ordures		TRI	
	KG/HAB	KG/HAB	KG/HAB	KG/HAB
	397	30		
	387	34		
	384	45		
	381	47		
	384	48		
	0,8	2,1		

Estimations pour 2016



HIVER (2/01/2017 au 25/06/2017 et 18/09/2017 au 31/12/2017) = 40 semaines				
KM/tournée	FREQUENCES		NOMBRE DE PASSAGE	SS TOTAL KM
	complet			
OM 16	1 Jeudi Matin sur 2 (semaine impaire)		20	320
CS 16	1 Mercredi Matin sur 4 dès semaine 2 et 38		10	160
ÉTÉ (26/06/17 au 22/07/17 et 28/08/2017 au 17/09/2017) = 7 semaines				
KM/tournée	FREQUENCES		NOMBRE DE PASSAGE	SS TOTAL KM
OM 16	Tous les Mercredis Après-midi		7	112
CS 16	1 Mardi Matin sur 2 (semaine26)		3	48
TRES HAUTE SAISON (24/07/2017 AU 27/08/2017) = 5 semaines				
KM/tournée	FREQUENCES		NOMBRE DE PASSAGE	SS TOTAL KM
OM 16	Tous les Mercredis Après-midi		5	80
CS 16	1 Mardi Matin sur 2 (semaine30)		3	48

Kms/an 768

COM COM PAYS DE FENELON

COMMUNES	TONNES OM	TONNES OM	TONNES OM
	2014	2015	2016
ARCHIGNAC	69,88	61,02	62,78
BORREZE	65,32	63,96	62,01
CALVIAC	114,9	111,86	106,35
CARLUX	165,34	154,4	162,28
CARSAC	578,68	558,86	574,06
CAZOULES	109,24	110,84	113,95
JAYAC	38,44	44,54	39,98
ORLIAGUET	28,98	28,19	29,3
PAULIN	46,54	42,14	48,32
PEYRILLAC	55,28	54,54	48,84
PRATS DE CARLUX	115,44	109,48	116,09
SALIGNAC	388,84	391,28	388,4
SIMEYROLS	40,5	41,8	43,37
ST CREPIN	167,08	183,7	184,42
ST GENIES	233,76	225,66	250,07
ST JULIEN	167,42	169,9	168,89
STE MONDANE	52,4	50,44	45,58
VEYRIGNAC	60,08	55,2	53,93
	2 498,12	2457,81	2498,62
			1,66

TONNES CS	TONNES CS	TONNES CS
2014	2015	2016
9,48	11,44	11,52
11,48	11,3	11,78
18,2	21,8	21,58
27,04	25,4	29,22
76,08	88,54	91,36
19	21,06	22,49
7,6	7,26	8,75
7,58	6,9	6,91
7,58	9	8,67
9,32	9,28	11,31
18,7	15,48	14,05
56,48	60,34	60,24
9,88	8,5	9,62
30,72	33,32	34,34
42,4	42,38	45,52
25,16	24,96	27,77
9,88	9,58	9,91
13,62	12,64	13,3
400,20	419,18	438,34
		4,57

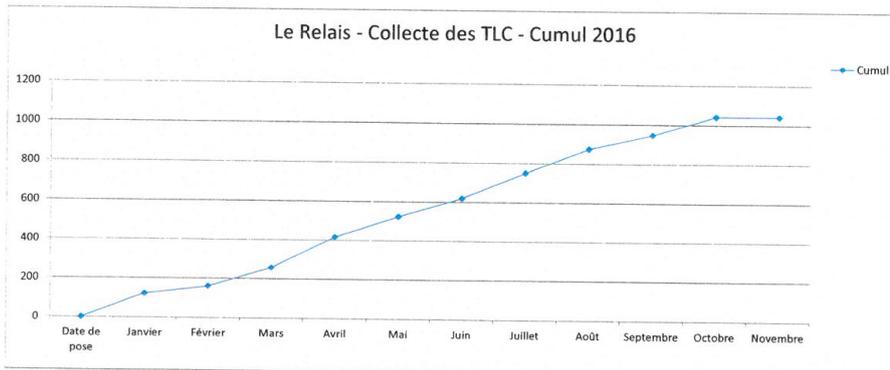
Le Relais - Collecte des TLC - Rapport annuel - 2016

ARCHIGNAC

Données en kg

Points de collecte	Affectation	Nombre de	Date de pc	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Total	Total n-1	Kg/Hab
ARCHIGNAC	public	1	19/12/2015	121	40	97	158	108	96	131	123	74	93	0	153	1194	1883	
Nombre de passages				1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	12	12	
Sous-total ARCHIGNAC		1		121	40	97	158	108	96	131	123	74	93	0	153	1194	1883	3,42
ROYAL		1		11	40	97	158	108	96	131	123	74	93	0	153	1194	1883	3,42
Cumul		1		121	161	258	416	524	620	751	874	948	1041	1041	1194			0

\* données fournies valables au 16/01/2017



# SIAEP du CAUSSE DE TERRASSON

La fusion de notre syndicat avec les syndicats d'Hautefort -Sainte Orse , Condat , et SMPEP de Terrasson a été voté ( nous n'avions pas le choix), et devient effective au 1er janvier 2017 : Elle donne naissance au SYNDICAT INTERCOMMUNAL d'ADDUCTION d'EAU POTABLE ( SIAEP) du PERIGORD-EST .

Ce nouveau syndicat est formé entre 39 communes :

- Les communes de Archignac, Aubas, Auriac du Périgord, Azerat, Badefols-d'Ans, Beauregard de Terrasson, Boisseuilh, Châtres, Chavagnac, Cherveix-Cubas, Chourgnac, Coly, Condat-sur-Vézère, Gabillou, Granges d'Ans, Grèzes, Hautefort, Jayac, La Bachellerie, La Cassagne, La Chapelle-Saint-Jean, La Dornac, La Feuillade, Le Lardin-Saint-Lazare, Les Farges, Nadaillac, Nailhac, Paulin, Peyrignac, Saint-Rabier, Saint-Raphaël, Sainte-Orse, Salignac-Eyvigues, Teillots, Temple-Laguyon, Terrasson-Lavilledieu, Tourtoirac, Villac.

- La Communauté d'Agglomération du Bassin de Brive représentant la commune de Cublac :

Vu le nombre important de communes , il n'y aura qu'un seul délégué , et un suppléant par commune ne comptant pas plus de 400 habitants , 2 pour 800 habitants , etc...

Pour Archignac , c'est Guy Dorléans qui assurera cette tâche , suppléé par Robert Delpeuch.

Le nouveau bureau syndical n'est pas encore créé , il le sera en début de la nouvelle année.

## **Prix de l'eau :**

Le prix de l'eau pour 2017 sera établi avec le nouveau comité syndical car il faut l'harmoniser sur l'ensemble du territoire de la nouvelle entité qui totalisera 9483 abonnés (au lieu de 2817 pour le seul syndicat du causse) ; il ne devrait cependant pas y avoir de grosse variation : les coûts sont proches les uns des autres, comme vous pouvez le constater sur le tableau comparatif annexé à cet article.

## **Qualité de l'eau:**

Le dernier rapport sur la qualité de l'eau en notre possession fait état d'une eau largement dans les normes bactériologiques et physico-chimiques en vigueur

- Nitrates : 7 mg/L
- Fluor : 0,04 mg/L
- Pesticides : traces ( 0,08µg/L
- Dureté : 27,7°F

Les délégués : Robert DELPEUCH et Guy DORLEANS .

**Comparatif SIAEP DE HAUTEFORT-STE ORSE / REGION DE CONDAT / CAUSSE DE TERRASSON et du SMPEP DE TERRASSON**

COMPARATIF	HAUTEFORT - STE ORSE	REGION DE CONDAT	CAUSSE DE TERRASSON	SMPEP DE TERRASSON	TOTAL
<b>1- Les services (données 2015)</b>					
Nombre de communes	13	14	11	13	39
Nombre d'abonnés	2 366	4 297	2 817	3	9 483
m <sup>2</sup> vendus	251 275	448 949	362 488	954 555	1 062 712
Linéaire réseau (km)	263,1	326,6	258,9	6,8	855,4
Rendement réseau (indice du Meire)	75,5%	71,7%	80,0%	93,8%	
Recettes de la collectivité (RPG5)	342 444,00	543 686,00	477 981,00	163 983,00	1 528 094
Annuités d'emprunt (BP 2016)	245 367,06	259 975,47	252 325,11	18 683,00	776 331
Dépenses de fonctionnement réelles*	20 942,00	27 052,00	23 751,00	132 671,00	204 416
Capacité d'investissement	76 134,94	256 658,53	201 904,89	12 649,00	547 347
<b>2- Les tarifs (01/01/2016)</b>					
<b>Tarif collectif</b>					
PF ordinaire	65,00	52,00	66,40	0,00	
m <sup>2</sup>	0,83	0,785	0,83	0,185	
m <sup>2</sup> Non Domestique	0,43	0,32			
Vente en gros	0,43	0,40	0,40		
Facture 120 m <sup>2</sup> hors redevance	164,60	143,80	166,00	22,20	
<b>Tarif forain</b>					
PF	45,34	55,02	45,10	0,00	
m <sup>2</sup>	0,567	0,712	0,617	0,128	
m <sup>2</sup>					
Vente en gros		0,443			
Facture 120 m <sup>2</sup> hors redevance	113,38	140,46	119,14	15,36	
Facture 120 m <sup>2</sup> hors redevance	277,96	284,26	285,14	-	
Facture 120 m <sup>2</sup> TTC	348,28	354,86	355,89	-	

\* hors intérêts d'emprunts, RDDP et amortissements

# Bibliothèque-Médiathèque

Qu'avons-nous proposé cette année ?

## L'atelier Bébés lecteurs.

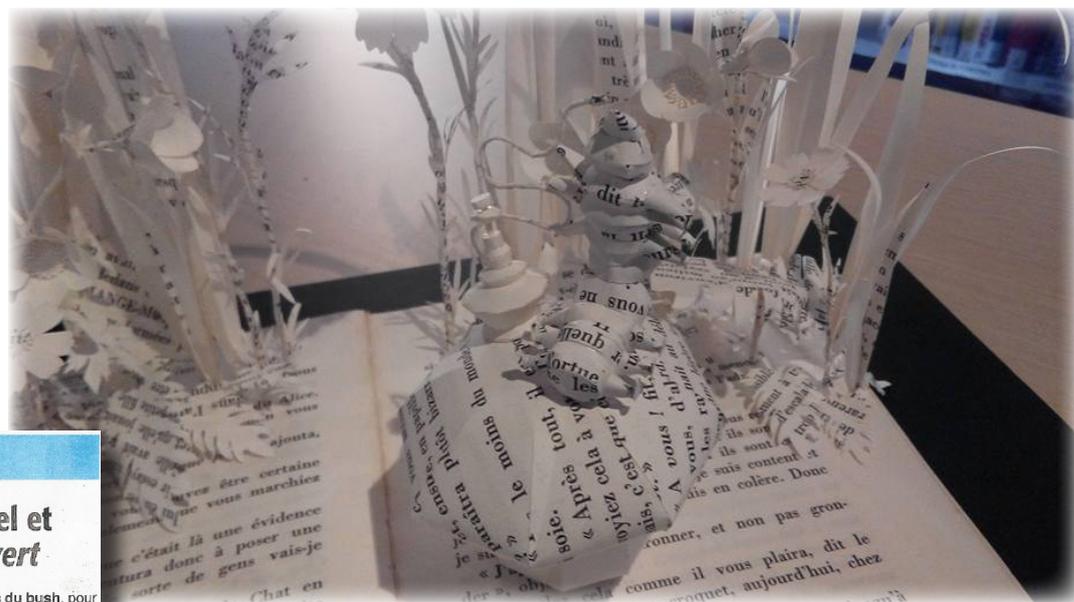
Cinquième année pour cet atelier pour les enfants de 0 à 3 ans proposé par la Bibliothèque municipale d'Archignac, en partenariat avec la communauté des communes du pays de Fénelon. Ils sont toujours proposés deux samedis par mois. Et toujours très appréciés des enfants comme des parents. Pensez à vous inscrire dès à présent pour l'année à venir. (Atelier GRATUIT uniquement sur inscription)

## Livre ou vert



Pour la première fois cette année, nous avons proposé des lectures tous les vendredis du mois de juin sur la petite place derrière la Bibliothèque. Nous avons également reçu des artistes locaux qui sont venus exposer leurs œuvres pour l'occasion.

Vendredi 03 juin : Alice au pays des merveilles



### Des mondes imaginaires, réels et fantastiques pour Livre ou vert

La bibliothèque propose des lectures les trois premiers vendredis du mois de juin de 18 h à 19 h, ainsi que des expositions d'œuvres d'artistes locaux.

Le 3, *Ballade au merveilleux jardin d'Alice*, tout public. Pour l'ouverture de cette première lecture au jardin *Livre ou vert*, il vous sera proposé de redécouvrir l'œuvre de Lewis Carroll à travers la lecture de passages choisis. M. Sandikian, sculpteur du Salignacois, présentera ses œuvres. Verre de l'amitié offert par la municipalité.

Le 10, *Histoires du bush*, pour ados et adultes. L'auteur Kenneth Cook vous entraînera dans des aventures rocambolesques et piquantes au cœur de l'Australie profonde.

Le 17, *le Disque monde*, pour ados et adultes. Vous embarquerez à bord de la tortue céleste pour un voyage fantastique et burlesque au pays des sorcières farfelues, des mages ratés et des dragons apprivoisés.

Entrée gratuite.

## Archilivre

A l'occasion du salon du livre d'Archignac la Bibliothèque a proposé la lecture d'un passage du « Tour du monde en 80 jours » de Jules Verne.

## **Et pour l'année qui arrive ?**

Les lectures les vendredis du mois de juin « Livre ou vert » seront repropoées cette année (thèmes à découvrir à la bibliothèque courant mai)

L'atelier Bébés Lecteurs se poursuivra toujours à la bibliothèque de 10h à 11h. (uniquement sur inscription)

### **Calendrier :**

7 et 14 janvier : Tapis contes  
4 et 11 février : Kamishibai  
4 et 11 mars : Les comptines  
1 et 8 avril : Le printemps  
6 et 13 mai : Les poissons, la mer  
3 et 10 juin : L'été, le soleil



Et encore plein de nouveautés livres, CD et DVD, ainsi que des expos à découvrir tout au long de l'année.

A bientôt et très belle année à tous.

### **Mme Célestine DEMONT**

Responsable Bibliothèque Médiathèque  
Le Bourg  
24590 Archignac  
bm.archignac@yahoo.fr  
05 53 31 82 63

# Informations diverses / Services

## Repas des Aînés 2017

La date retenue pour le repas/débat de nos aînés est fixée au Samedi 18 Mars 2017, les invitations seront envoyées très prochainement.

### MAIRIE D'ARCHIGNAC

Horaires d'ouverture Mairie :  
lundi après-midi 14h30/18H – mercredi matin 9h/12h –  
Vendredi après-midi 14h 30 – 18h  
Tél : 05.53.28.86.17 fax : 05.53.29.08.90  
mairie.archignac@orange.fr www.archignac.fr

Permanence de Monsieur le Maire  
Le vendredi à la mairie de 14h 30 à 18 heures ou sur rendez vous

## Recensement de la population

Recensement population au 1er janvier 2017 (enquêtes de recensement de 2012 à 2016)  
Population municipale : 338 – Population comptée à part : 6 – Population totale : 344

Un recensement de la population se déroulera sur notre commune

Du 19 Janvier au 19 février 2017. C'est Léa Dubois résidant «La Gratadie » à Archignac qui assurera la fonction d'agent recenseur. Merci de lui réserver votre meilleur accueil lors de son passage.

## Date d'élections 2017

Présidentielles : Dimanche 23 AVRIL 2017 - Dimanche 7 MAI 2017  
Législatives : Dimanche 11 JUIN 2017 – Dimanche 18 JUIN 2017

## Cérémonie du 11 Novembre

En raison d'un dysfonctionnement rencontré cette année sur la diffusion de l'information de la cérémonie du 11 Novembre, merci de noter que pour les années à venir, sans avis contraire, cette cérémonie se déroulera de façon systématique à 11 heures.

## Charte Zéro pesticide

Nous vous informons que notre commune adhère à la Charte zéro pesticide (selon document d'engagement ci-joint).

## **Un carré pour la biodiversité**

Un carré pour la biodiversité est un espace que la commune a décidé de laisser à la nature. Carré mis en place dans l'espace vert attenant notre Salle des fêtes.(Ci-joint texte expliquant « pourquoi un carré pour la biodiversité »)

## **Rappel SITE INTERNET**

Rappel, notre commune est dotée d'un site internet [www.archignac.fr](http://www.archignac.fr). Ce site permet d'obtenir de l'information sur la vie de notre Commune en temps réel, sur les démarches administratives, sur les activités,. Manifestations en cours voir diverses informations auprès de la population, comptes rendus Séances du Conseil Municipal.

La population peut nous faire part de toutes suggestions pouvant améliorer la vie de notre site (informations à remonter auprès de notre secrétariat de Mairie).

## **DEFIBRILLATEUR**

Courant de l'année 2017, un défibrillateur sera mis à disposition de la population, Situé à la Mairie, les personnes qui souhaitent être formées sur l'utilisation de ce matériel peuvent se faire connaître auprès de la Mairie.

## **Communauté des Communes du Pays de Fénelon**

Site internet [www.paysdefenelon.fr](http://www.paysdefenelon.fr)

(Ci-joint, point portant sur la politique locale de l'urbanisme de la COM COM 2016)

## **Information Croix Rouge française**

Permanence de la Croix Rouge pour la collecte de vêtements le 2ième et 4ième mercredi du mois de 9h30 à 11h 30 au pôle des services publics de Salignac.

## **ASSISTANT SOCIAL**

Monsieur LOYON permanence le mercredi 9h / 12h (sans rendez-vous) tél 05.53.29.32.07  
En cas d'urgence Tél 05.53.31.71.71 (Centre Médicosocial de Sarlat)

## **INFORMATION MAISON DE SANTE RURALE**

Le Dr JAHAMPUR Patrice, médecin endocrinologue, spécialiste des maladies liées aux Hormones ou aux glandes (diabète, thyroïde et régime) s'installe à la Maison de Santé De Salignac Eyvigues le mardi 6 Juin 2017.

Il consultera du lundi au jeudi de 14h à 17h dans un premier temps.  
Pour prendre RDV, vous pouvez appeler au secrétariat de la Maison de Santé  
Au 05.53.30.41.70 dès le mois de Janvier 2017.

## **APPELS POMPIERS**

Terrasson 05.53.50.01.95 / Montignac 05.53.31.80.18

# **Parrainage civil-Baptême civil ou Républicain**

## **Mode d'emploi et origine**

Baptême civil:  
origine,

Le parrainage civil remonte à l'époque de la séparation de l'église et de l'état, c'est à dire à la révolution Française. Il a été institué par le décret du 20 prairial an deux, le 8 Juin 1794.

Après être tombé en désuétude pendant plus d'un siècle, il connaît ces dernières années un engouement croissant en France. Alors qu'il a été autrefois instauré comme une mesure anticléricale, le baptême civil est aujourd'hui plutôt apprécié comme un complément ou une alternative au baptême religieux. Il est accessible à tous et convient particulièrement aux parents athées ou de religion différente.

Comment se déroule le baptême civil,

- Le baptême civil se déroule généralement dans la salle des mariages. Il n'y a pas de cérémonial préétabli cependant la cérémonie se déroule généralement comme suit :

- Les parents et l'enfant sont accueillis par le Maire ou sont Adjoint dans la salle des mariages.  
- Celui ci fait un rappel historique sur l'origine de la cérémonie, un discours sur l'enfant et rappelle ensuite les valeurs républicaines.

- Juste avant que le Maire n'invite les intéressés à signer le certificat de parrainage civil, il demande aux parrains et marraines de s'engager solennellement et d'accepter leurs nouvelles responsabilités. Ils pourront alors s'ils le souhaitent prononcer un discours.

- Le certificat de parrainage civil est remis aux parents ainsi qu'aux parrains et marraines et un exemplaire est dédié à l'enfant.

Le baptême civil ou républicain est destiné à faire entrer un enfant dans la communauté républicaine et à le faire adhérer de manière symbolique aux valeurs républicaines.

Depuis 2008 Monsieur le Maire à Archignac a répondu aux sollicitations de 5 familles et prononcé 7 baptêmes républicains.





*Centre Intercommunal d'Action Sociale*  
Maison Relais des Services Publics  
24370 CARLUX  
Tél : 05 53 30 45 51  
Fax : 05 53 31 24 17  
cias@paysdefenelon.fr

## **Horaires d'ouverture au public : du lundi au vendredi de 8h30 à 17h**

Le **C**entre **I**ntercommunal d'**A**ction **S**ociale du Pays de Fénélon intervient sur les 19 communes du territoire : Archignac, Borréze, Calviac en Périgord, Carlux, Carsac-Aillac, Cazoulès, Jayac, Nadaillac, Orliaguet, Paulin, Peyrillac et Millac, Prats de Carlux, Sainte Mondane, Saint Crépin et Carluçet, Saint Geniès, Salignac-Eyvigues, Simeyrols, Saint Julien de Lampon et Veyrignac.

## **Le Cias vous propose un service d'aide à domicile et un service de portage de repas**

**Les Service d'aide à domicile** s'adresse d'une part aux personnes en perte d'autonomie (aide au lever, aide au coucher, aide à la toilette, préparation des repas, aide à la prise de repas) et d'autre part aux personnes souhaitant simplement se libérer de certaines tâches (ménage, repassage...).

A votre demande, nous nous déplaçons à votre domicile pour étudier avec vous, la prestation la mieux adaptée à votre situation. Si nécessaire, nous vous accompagnons dans vos démarches pour constituer un dossier de prise en charge.

**Les Service du portage de repas** s'adresse à toutes les personnes qui souhaitent bénéficier d'un repas livré à leur domicile. Les inscriptions doivent parvenir impérativement 48 heures à l'avance au CIAS, en téléphonant au 05 53 30 45 51 pour le secteur de Carlux et au 05 53 31 23 06 pour le secteur de Salignac.

Les repas sont livrés en liaison froide, en matinée. Ils sont conditionnés en barquette filmées et le réchauffage des plats peut se faire de manière traditionnelle (Casserole, poêle, plat au four...) ou au four à micro-ondes.

Un repas est composé : d'un potage, d'un hors d'oeuvre, d'un plat principal (viandes et légumes), d'un fromage, d'un dessert et d'un morceau de pain.

La facturation de ces services donne lieu à l'établissement d'une facture mensuelle. Une attestation fiscale vous est délivrée annuellement afin que vous puissiez bénéficier de la réduction d'impôts.



**Centre Intercommunal  
d'Action Sociale**  
Maison Relais des Services Publics  
24370 CARLUX  
Tél : 05 53 30 45 51  
Fax : 05 53 31 24 17



**Antenne de Salignac**  
Pôle des Services Publics  
1, Place de la Mairie  
24590 SALIGNAC-EYVIGUES  
Tél : 05 53 31 23 06  
aidedomicile.salignac@paysdefenelon.fr



# ZÉRO Pesticide charte

## ARTICLE 1

### ENJEUX

La présente charte, à laquelle toutes les communes et les EPCI du Département de la Dordogne peuvent adhérer, a pour objectifs de réduire l'usage des pesticides de façon à :

- Protéger la santé humaine et l'environnement, notamment les milieux aquatiques.
- Être exemplaire et contribuer ainsi à inciter les autres utilisateurs et les citoyens.
- Stopper les nuisances et les coûts induits par l'usage des pesticides en optimisant et rationalisant les moyens existants.

## ARTICLE 3

### ENGAGEMENT DES PARTENAIRES TECHNIQUES

(Conseil départemental, CNFPT, Agence de l'eau Adour Garonne)

- Former les agents (CD24, CNFPT).
- Soutenir techniquement les communes et les EPCI pour la réalisation d'un programme d'amélioration de la gestion des espaces publics.
- Mettre à disposition des communes des outils de communication (expositions, brochures, stand itinérant, panneau d'information, site internet...).
- Aides financières de l'Agence de l'eau Adour Garonne.

## ARTICLE 2

### OBJECTIFS

- Les objectifs visés concernent la protection de la santé des personnels chargés de l'entretien et des habitants fréquentant ces espaces publics, des ressources naturelles et de la biodiversité (faune et flore).
- L'engagement de la commune dans cette démarche de progrès conduira à mener des actions de formation, d'information de la population, d'études sur les milieux naturels de la commune et à l'élaboration d'un plan de gestion et de méthodes d'entretien.
- Cet engagement doit conduire la commune à élaborer dans un délai objectif d'un an une stratégie d'actions d'amélioration pour les années à venir, à respecter toutes les prescriptions réglementaires et à compléter la formation des agents les plus concernés.

Germinal PEIRO

Député de la Dordogne  
Président du Conseil départemental

Mr ou Mme le Maire

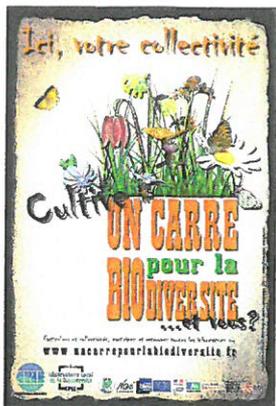


CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA DORDOGNE - DRPP  
POLE PAYSAGE ET ESPACES VERTS  
2, Rue Paul Louis Courier - CS11200  
24019 PERIGUEUX CEDEX  
Tél. : 05 53 06 82 70  
cd24.charteOherbicide@dordogne.fr

AGENDA 21  
DORDOGNE



## Pourquoi un carré pour la biodiversité ?



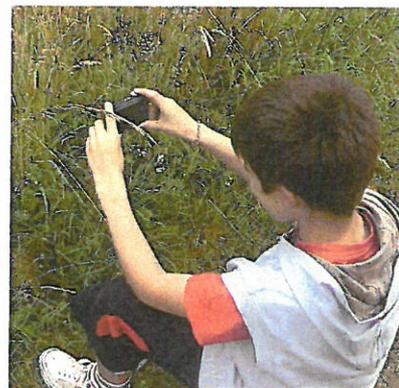
Ce carré est un espace que la commune a décidé de laisser à la nature.

Nous n'avons rien semé. Nous n'arrosons pas, nous ne mettons ni engrais, ni pesticides. Seul un fauchage sera effectué à la fin de la saison végétative, courant de l'automne.

En général, dans un carré d'herbe tondu on ne voit principalement que ...de l'herbe car seules les graminées survivent à ce traitement .Ici, laissé à son libre cours, cet espace habituellement entretenu va retrouver tout son potentiel biodiversité ! Bientôt toutes sortes de fleurs multicolores vont habiller ce carré d'herbe qu'une myriade d'insectes colorés ne manquera pas de venir visiter.

### Devenez observ'acteur !

Connaissez-vous cette fleur jaune qui pousse dans le carré ? Que fait cet insecte sur la fleur avec sa « trompe » ? D'ailleurs ...connaissez-vous son nom ? Ce petit carré, est une invitation à l'observation de la « petite nature ordinaire » pour mieux la comprendre et donc mieux la préserver.



Vous pourrez aussi transmettre vos observations photographiques de papillons ou d'orchidées sur un site de sciences participatives du Muséum National d'Histoire Naturelle et collaborer ainsi à un grand inventaire scientifique.



### Et pourquoi pas chez vous ?

En choisissant de laisser un petit coin de nature sauvage chez soi nous pouvons tous participer à la préservation de l'environnement !

# URBANISME:

## 3. Débat portant sur la politique locale de l'urbanisme

(Art. L.521 I -62 du code des collectivités territoriales)

### e. Les autorisations d'occupations des sols sur la CCPF en 2016

- 143 Permis de construire
- 181 déclarations préalables
- 121 Certificats d'urbanisme opérationnels

➔ **Des communes dynamiques (Carsac-Aillac, Saint-Geniès, Salignac-Eyvigues, Archignac)**

➔ **Des chiffres relativement proches de 2015**

### Les perspectives pour 2017

#### a. Finalisation des procédures d'évolutions des documents d'urbanisme communaux en cours

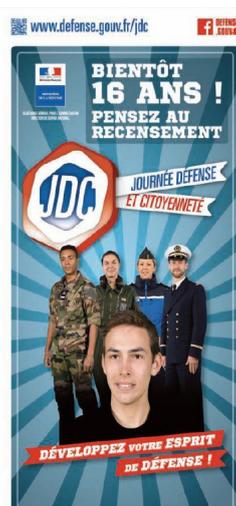
#### b. Avancement du PLUI

- Tenue d'une conférence intercommunale des maires pour la définition des modalités de collaboration entre les communes (L153-8)
- Définition des modalités de concertation et du projet communautaire
- **Analyse de l'opportunité d'une participation des communes au co-financement du PLUi par le biais de la CLECT (à étudier lors du prochain débat budgétaire 2017)**
- Formalisation du marché public

Feuille1

		2015						2016					
		Cua	Cub	DP	PC	PD	PA	Cua	Cub	DP	PC	PD	PA
012	ARCHIGNAC	16	4	7	4	0	0	7	9	10	14	0	0
050	BORREZE	16	2	3	3	0	0	15	5	1	9	0	0
074	CALVIAC EN PGD	0	14	10	10	1	0	0	11	5	4	0	0
081	CARLUX	0	7	11	10	0	0	0	6	13	/	0	0
082	CARSAC AILLAC	0	17	28	28	0	0	0	16	34	16	3	0
089	CAZOULES	0	10	11	5	0	0	0	7	12	9	0	0
215	JAYAC	35	1	1	2	0	0	6	1	1	3	0	0
301	NADAILLAC	20	2	6	2	0	0	16	3	10	6	0	0
314	ORLIAGUET	5	0	0	3	0	0	5	0	3	2	0	0
317	PAULIN	1	0	1	4	0	0	1	3	4	0	0	0
325	PEYRILLAC MILLAC	0	7	5	6	0	0	0	9	3	1	0	0
336	PRATS CARLUX	7	10	16	14	0	0	10	9	10	6	0	0
392	ST CREPIN CARLUCET	16	16	6	12	0	0	20	7	12	11	0	0
412	ST GENIES	34	12	17	15	0	0	18	13	11	21	0	0
432	ST JULIEN LAMPON	0	5	19	12	0	1	0	8	12	5	0	1
470	STE MONDANE	0	3	1	5	0	0	0	1	5	3	0	0
516	SALIGNAC EYVIGUES	13	15	22	28	0	0	16	2	15	15	1	2
535	SIMEYROLS	3	7	1	7	0	0	20	3	10	12	0	0
574	VEYRIGNAC	0	7	9	3	0	0	0	8	10	6	0	0
		166	139	174	173	1	1	134	121	181	143	4	3

# Centre du service national de Limoges



Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1999, tous les jeunes français, garçons et filles doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile ou sur le site internet :

<http://www.mon-service-public.fr>

En se créant un espace personnel.

**Cette démarche doit s'effectuer le mois du 16<sup>ème</sup> anniversaire et dans les trois mois suivants.**

A l'issue de cette démarche, la mairie remet une attestation de recensement qui doit être impérativement conservée dans l'attente de la convocation à la Journée défense et citoyenneté (JDC).

88 rue du pont Saint-Martial 87000 Limoges

**Accueil téléphonique uniquement :**

05 55 12 69 92

Du lundi au jeudi de : 08h30 à 11h45 / 13h30 à 16h00

Le vendredi de : 08h30 à 11h45 / 13h30 à 15h30

[csn-limoges.jdc.fct@intradef.gouv.fr](mailto:csn-limoges.jdc.fct@intradef.gouv.fr)



FAÎTES CONFIANCE AU LEADER EUROPEEN  
DE L'HEBERGEMENT CHEZ L'HABITANT ET PAR L'HABITANT

REJOIGNEZ LE RESEAU



DORDOGNE-PERIGORD

LABEL DE QUALITE DEPUIS PLUS DE 60 ANS

ENSEMBLE, OUVRONS LES PORTES DE VOTRE MAISON



L'équipe périgourdine des Gîtes de France est à vos côtés, de la réflexion de votre projet à sa commercialisation !

GÎTE, MAISON D'HÔTES, INSOLITE, CHALET, EN VILLE OU A LA CAMPAGNE :

Nous étudions ensemble la meilleure prestation à offrir à vos clients !

Les réservations pour la saison prochaine sont déjà nombreuses, ne tardez plus :

CONTACTEZ-NOUS

05 53 35 50 44

[www.gites-de-france-dordogne.com](http://www.gites-de-france-dordogne.com) / [www.gites-de-france.com](http://www.gites-de-france.com)

La Dordogne est le troisième département boisé de France. La forêt est présente partout avec un taux moyen de boisement de 45% pouvant atteindre localement 80% (25% au niveau national). La forêt est presque partout présente et les constructions et divers équipements en sont souvent très proches.

Or la Dordogne est en troisième position nationale pour les dépôts de feux et au 16<sup>ème</sup> rang pour les surfaces brûlées. Le risque d'incendie de forêt est bien réel. C'est pourquoi, certaines précautions doivent être prises pour protéger la forêt, source de richesse économique et touristique, de biodiversité et surtout essentiel pour notre qualité de vie mais aussi pour protéger les personnes, les constructions et les équipements qui pourraient être menacés par les feux de forêts.

**Le débroussaillage est un moyen de prévention efficace qui permet de protéger les zones bâties. Il est rendu obligatoire dans les départements particulièrement exposés au risque d'incendie comme c'est le cas de la Dordogne.**

Cependant, malgré son utilité et son caractère obligatoire rappelé dans toutes les autorisations d'urbanisme, force est de constater que le débroussaillage est rarement mis en oeuvre.

La Direction Départementale des Territoires, et notamment son Service Territorial du Périgord Noir sont chargés de faire une information à grande échelle sur l'existence de ce risque et d'en rappeler les mesures de prévention. Au niveau local, c'est le maire qui assure le contrôle de l'exécution des obligations.

#### Qu'entend-on par débroussaillage (Art L131-10 du code forestier)

« On entend par débroussaillage les opérations dont l'objectif est de diminuer l'intensité et de limiter la propagation des incendies par la réduction des combustibles végétaux en garantissant une rupture de la continuité du couvert végétal et en procédant à l'élagage des sujets maintenus et à l'élimination des rémanents de coupes ».

Cela consiste comme son nom l'indique à enlever les broussailles c'est-à-dire la végétation basse qui brûle facilement (ronces, épineux, fougères de l'année passée...) afin d'éviter qu'un feu ne se propage au sol. Pour éviter qu'il monte dans les arbres, il est recommandé également de couper les branches basses des arbres. Il faut aussi ne pas entasser les rémanents sur le sol : il faut broyer sur place ou acheminer les déchets verts vers la déchetterie de votre secteur.

#### Où débroussailler, sur quelle surface et quand ?

Le débroussaillage et le maintien en état débroussaillé s'appliquent pour les terrains situés à moins de 200 mètres de bois, forêts, landes, maquis, garrigue, plantations ou reboisements (Art L134-6 du Code Forestier) dans chacune des situations suivantes :

- ◆ aux abords des constructions sur une profondeur de 50 mètres
- ◆ de part et d'autre des chemins d'accès aux bâtiments sur une largeur de 10 mètres

*Le terme de construction désigne toutes les installations permanentes ou non qui connaissent ou non une présence humaine épisodique (maison d'habitation, cabanon, piscine, bâtiment industriel, agricole, terrain aménagé ou non pour camping ou caravaning) et quel qu'en soit le propriétaire (public ou privé).*

## *La Pelouse*

65 rue de la Pelouse de Douet  
33000 BORDEAUX

Tél. 05 56 93 17 33

Fax 05 56 24 62 20

mafh.lapelouse@orange.fr

•

Bordeaux, le 30 Septembre 2016

Monsieur le Maire,

Je vous serais très reconnaissant de bien vouloir insérer dans les pages de votre publication municipale le texte ci-joint. Nous y présentons notre Maison d'accueil, seule structure de ce type agréée par la Sécurité sociale dans la région et dont l'utilité sociale n'est plus à démontrer.

Je ne doute pas que vous mesurerez l'importance de faire connaître à tous vos administrés l'existence de cette Maison dont la mission est d'héberger au tarif le moins élevé possible les familles dont un des proches est hospitalisé dans un établissement de soins, hôpital, clinique, Ephad, de l'agglomération bordelaise.

En vous remerciant de votre aide, je vous adresse, M. le Maire, mes salutations respectueuses.

Le Président



Professeur Jean-Paul Broustet

## POUR RESTER AUPRES D'UN PROCHE HOSPITALISE

Pouvoir rester auprès d'un parent ou d'un proche hospitalisé, adulte ou enfant, est souvent le souhait des personnes de l'entourage immédiat. Cette présence participe, on le sait, au mieux-être des malades, leur apporte un réconfort important et contribue à une meilleure évolution de leur état physique et moral. Seulement voilà, où aller quand le coût des hôtels apparaît comme bien trop élevé ? Où aller quand l'établissement de soins ne peut mettre à disposition un lit d'accompagnement ?

Il reste heureusement la solution des Maisons d'accueil qui offrent dans un grand nombre de villes un hébergement confortable à proximité des établissements de soins.

Ainsi, à Bordeaux, c'est la Maison d'accueil « La Pelouse » qui met à la disposition des familles ses 36 chambres, toutes équipées de leur salle de bains et toilettes. Pour un tarif modéré et dégressif suivant les ressources (de 46.70 € à 20.50 €) les hébergés bénéficient d'un dîner, de la nuitée et d'un petit déjeuner (pour le déjeuner une cuisine est mise à leur disposition). Tout est fait pour que les familles se sentent au mieux, dans un climat chaleureux et plein d'humanité. Il est vrai que « La Pelouse » est gérée par une Association à but non lucratif qui fait appel à des salariés et à des bénévoles, toujours attentifs aux besoins des uns et des autres.

A noter enfin que « La Pelouse » est très bien située puisqu'elle se trouve en face de l'hôpital Pellegrin. Ceux qui doivent s'y rendre n'ont par conséquent que quelques pas à faire. Quant aux personnes qui doivent se rendre dans un autre établissement de soins elles disposent d'une station de tram et d'arrêts de bus tout aussi proches.

Pour réserver une chambre il est recommandé de s'y prendre assez tôt, soit en téléphonant au 05.56.93.17.33 soit en déposant une demande sur le site internet de La Pelouse : [www.hebergement.lapelouse.bordeaux.fr](http://www.hebergement.lapelouse.bordeaux.fr).



Maison d'Accueil des Familles d'Hospitalisés, 65 rue de la Pelouse de Douet 33000 Bordeaux

Journales  
sud-ouest laudes  
2 Novembre 2016

# Internet : les campagnes en manque de fibre

**FRACTURE NUMÉRIQUE** Un plan de 20 milliards lancé par l'État pour la fibre optique vise à couvrir la France et le haut débit d'ici à 2022. Mais le monde rural reste à la traîne

### 3 Une France coupée en deux

Seul inconvénient de la fibre : son coût. Elle suppose de créer un réseau et donc des travaux de voirie. Par conséquent, le plan France très haut débit donne la priorité aux métropoles. Les grandes agglomérations, soit 3 600 communes représentant 57% de la population, vont être « fibrées » jusqu'à l'abonné par

les opérateurs privés d'ici à 2020. Un déploiement qu'ils financent seuls, à hauteur de 7 milliards d'euros.

De l'autre côté, dans le monde rural et semi-urbain, ce sont les collectivités territoriales qui vont financer ces opérations, bien moins rentables du fait de la moindre densité de l'habitat. « Concrètement, le prix d'une prise de fibre optique est de l'ordre de 500 euros en ville et peut aller jusqu'à 3 700 euros en Dordogne », explique Jean-Philippe Sauto-

nie, directeur de Périgord Numérique, le syndicat mixte qui construit le réseau sur ce territoire. Résultat, au 30 juin dernier, seulement 6,5 millions de foyers étaient raccordables à une offre de fibre optique jusqu'au domicile.

### 4 Coûtauses alternatives en milieu rural

Alors, pour faire patienter les habitants et les entreprises dans ces zones, des alternatives sont mises en

place : montée en débit sur le réseau ADSL, satellite, 4G... Problème, la puissance publique, et donc le contribuable, investira au final bien plus pour amener la fibre optique dans ces territoires. C'est pourquoi certains Départements, comme la Charente-Maritime, ont choisi d'investir directement dans la fibre optique.

Cela étant, dans ces secteurs, le réseau restera la propriété des collectivités, qui le loueront ensuite aux fournisseurs d'accès (SFR-Numéricable, Orange, Bouygues...), qui tentent de séduire les clients avec des prix souvent proches de l'ADSL.

### 5 Plus de 1 milliard investi en Nouvelle-Aquitaine

Tout l'enjeu est de contraindre ces opérateurs à proposer une offre commerciale sur l'ensemble de la France et de financer le dernier raccord jusqu'à l'habitant. En ce sens, les syndicats mixtes, créés par les Conseils départementaux pour piloter ces réseaux, lancent des appels d'offres, qui les obligent à mailler tout le territoire. Mais les temps d'instruction des dossiers sont longs. Et les Départements peinent parfois à s'entendre pour mutualiser leurs outils. Ainsi, en Nouvelle-Aquitaine, le Conseil régional a monté

une société publique locale, mais elle ne fédère, pour l'heure, que les syndicats mixtes (qui exploitent et commercialisent ces réseaux) de Dordogne, Landes, Lot-et-Garonne et Charente.

Quoi qu'il en soit, au total, « 1,2 milliard d'euros vont être investis, avec l'État, l'Europe et les Départements, pour installer 800 000 prises de fibre optique d'ici à 2020, car, aujourd'hui, les opérations privées ne couvrent que 9% du territoire et 38% de la population », rappelle Mathieu Hazouard, conseiller régional, délégué au très haut débit.

Les projets de très haut débit dans la région à cinq ans



# MANIFESTATIONS 2016

## Vœux de la municipalité, galette des rois

Dimanche 17 Janvier, la municipalité a présenté ses vœux à la population autour de la galette des rois, moment privilégié pour les nouveaux résidants qui ont pu se présenter, faire des connaissances et échanger avec la population de notre commune.



## Le repas / débat de nos aînés du samedi 20 Février 2016

Repas de tradition où nos aînés viennent échanger, passer un bon moment de convivialité. Et où certains de nos aînés n'hésitent pas à animer ce repas Amical



## LA RONDE DES VILLAGES 15 & 16 OCTOBRE 2016

Weekend de randonnée, de découverte de notre patrimoine, de nos paysages, de notre gastronomie.. Cette année le parcours s'est élargi (95Km) 15 points de ravitaillement, environ 500 bénévoles qui apportent leur aide à la réussite de cette belle manifestation.

Un grand merci à nos bénévoles qui sont de plus en plus nombreux à venir apporter leur aide.

Cette année un chèque de 1620€ est remis à Amnesty International



## ARCHI'FOLIES SAMEDI 21 MAI 2016



Cette manifestation ludique et sportive autour de jeux pour petits & grands a connu un beau succès et fortement appréciée de tous les participants. C'est une belle première pour l'association Archignac en Fêtes.



Bravo pour l'organisation



Merci à l'Association Archignac en Fêtes

### **OCTOBRE « ROSE » pour le dépistage du cancer du sein**

La Commune a souhaité accompagner la campagne de sensibilisation en faveur du Dépistage du cancer du sein en apportant son soutien par la vente de teeshirts, foulards lors de la Ronde des Villages, montant des ventes 130€ remis à l'institut national du cancer du sein.



## LA RENCONTRE AVEC LES AUTEURS PERIGOURDINS (18ième EDITION)

Archi Livres 2017, dimanche 11 décembre a encore une fois accueilli de nombreux auteurs et visiteurs pour cette 18ième rencontre devenue traditionnelle.

Cette année le Grand prix Périgord de littérature a été décerné à Gérard Fayolle pour son livre « Le Périgord des Trente Glorieuses ». Une œuvre originale de l'artiste vitrailiste Emma Géval lui a été remis ce dimanche 11 décembre au Foyer rural lors du salon Archi-Livres...

Toujours un grand merci aux bénévoles qui œuvrent pour la pérennité de cette manifestation.



## LE PERE NOEL DES ENFANTS

C'est dans une salle des fêtes joliment décorée par l'Association Archignac en fêtes que notre fidèle Père Noel est passé dimanche 18 décembre pour le plus grand plaisir de nos 50 enfants.

Au programme :

- . Contes sur le thème du Noel Russe
- . Distribution de cadeaux aux enfants
- . Traditionnel goûter.

Merci à nos talentueuses conteuses, à Vincent Demon (chauffeur du Père Noel) à Archignac en fêtes et aux mamans qui ont gentiment confectionné des gâteaux pour la réussite de cette fête du Noel pour les enfants de notre commune... Avec le soutien de la Mairie d'ARCHIGNAC.



## Crèche de Noel dans l'église

Nous souhaitons remercier les personnes qui ont gentiment et joliment confectionné la crèche de Noel dans notre église.



## L'activité 2016 du FOYER RURAL D'ARCHIGNAC

En 2016, le Foyer Rural d'Archignac a été amené à légèrement réduire ses activités à caractère culturel en conservant cependant le salon du Livre qui permet aux Archignacois de se retrouver dans la convivialité et la bonne humeur.

Ainsi, après plus de 20 ans, le contexte économique a contraint, à son grand regret, l'équipe du Foyer rural à arrêter la distribution des chocolats de Noël.



*Les personnalités lors de la remise du 6<sup>e</sup> Grand Prix Périgord de Littérature.  
1 - De gauche à droite : Régine Anglard, conseillère départementale, vice-présidente chargée de la culture et de la langue occitane Michel Lajugie, conseiller départemental, Alain Laporte, maire d'Archignac,  
Claude Lacombe, concepteur d'Archi-Livres, Gérard Fayolle, le lauréat, Bernard Tardien, l'éditeur, Michel Testut, président du jury, Annie Delpérier, membre du jury*

*2 – Claude Lacombe présentant le trophée créé par Ema Gé-Val, Patrick Bonnefon, président de la Communauté de Communes, Gérard Fayolle, le lauréat, Michel Testut, président du Jury (Photos Bernard Chubilleau)*

Le 11 décembre, la salle du Foyer Rural accueillait **Archi-Livres 18**, la 18<sup>e</sup> Rencontre avec les auteurs périgourdins, organisée par l'équipe du Foyer Rural avec le soutien de la mairie d'Archignac et du Conseil départemental de la Dordogne. Avec cette 18<sup>e</sup> édition, ce projet d'un salon du Livre en milieu rural et en plein hiver, né au printemps 1999 des discussions que nous avons partagées avec Serge Laval, a atteint l'âge de la majorité. Tous ceux qui ont pris la parole ont confirmé qu'il est devenu un lieu et un

moment incontournables pour les amateurs de livres, une référence culturelle d'autant plus depuis la création du Grand Prix Périgord de Littérature.

Comme l'a souligné Alain Laporte, maire d'Archignac, dans son intervention, il justifie pleinement que ce soit à Archignac que on ait créé, avec le soutien de la Communauté de Communes, la bibliothèque-médiathèque municipale et que l'on s'apprête à ouvrir une ludothèque.

A l'évidence, le projet se doit continuer dans les années à venir.



Une fois encore, plus d'une trentaine d'auteurs étaient de la fête et se retrouvaient avec un plaisir évident pour ce rendez-vous où convivialité rime avec chaleur, amitié et respect mutuel. Le « miracle archignacois » comme l'appelle Michel Testut, s'est de nouveau reproduit, permettant à tous de profiter de la belle hospitalité archignacoise, autour de la sympathique table périgourdine amoureusement préparée par les fines cuisinières de la commune auxquelles tous les participants au repas tiennent à adresser leurs plus profonds remerciements.



De nouveau aussi, les visiteurs, les curieux, les amoureux des livres, sont venus, à quelques semaines de Noël, trouver auprès des auteurs le cadeau idéal à faire partager à un parent ou un ami.

A noter qu'aux cimaises de la salle était accroché cette année un ensemble de surprenants dessins riches d'une multitude de détails et de personnages plein d'humour réalisées par l'illustrateur **Michel Négrier** qui revisite avec exubérance et à sa façon Périgueux au Moyen Age.

Archignac a de nouveau vécu un moment particulièrement émouvant, aboutissement du consciencieux travail d'un jury constitué autour de Michel Testut, président, et de nous-même, de représentants du monde littéraire (dont la gagnante du 5<sup>e</sup> *Grand Prix Périgord de Littérature*, Isabelle Artiges) et de la presse périgourdine, avec la remise du 6<sup>e</sup> *Grand Prix Périgord de Littérature*, à un habitué d'Archi-Livres, **Gérard Fayolle**, pour son livre *Le Périgord des Trente glorieuses*, paru aux éditions Fanlac, évoquant ces trente années .....

Ce fut l'occasion de découvrir le tout nouveau et original trophée d'Archi-Livres conçu et réalisé par Ema Gé-Val.

Pour cette remise du prix, nous avaient rejoints Michel Lajugie conseiller départemental du canton de Terrasson, Régine Anglard, conseillère départementale du même canton, vice-présidente du Conseil général chargée de la culture et de la langue occitane, de Patrick Bonnefon, président de la Communauté de Communes du Pays de Fénelon, venus profiter d'un moment de détente dans la sympathique ambiance archignacoise...

Et déjà, il faut penser à préparer *ArchI-LivreS 19*, qui se déroulera le **10 décembre 2017**. Messieurs et Mesdames les auteurs, à vos plumes !!

Pour la 17<sup>e</sup> année, **Sheila et Colin Campbell**, ont continué à proposer gratuitement, dans le cadre du **Foyer rural**, le mercredi soir dans la salle des associations de la mairie, des **cours d'anglais**, moments d'échanges et de rencontres entre les participants qu'ils soient d'origine française ou anglaise.

Une convention a été signée pour l'année scolaire 2016-2017 entre la mairie d'Archignac et le Foyer rural pour permettre l'utilisation de la salle des Associations pour que s'y tiennent les **cours d'espagnol** (pour les débutants) faits par **Jacqueline Lacombe** dans le cadre et au titre de l'atelier d'espagnol de l'**Université du Temps Libre Sarlat Périgord Noir**. Où elles animent des cours depuis une vingtaine d'années. Quatre Archignacois sont inscrits à ces cours...

Ce compte rendu se termine, une fois de plus, par les indispensables, sincères et profonds **remerciements** à tous, membres du **Foyer rural**, conseillers municipaux ou conseillères municipales, qui, lorsque cela est nécessaire, se dépensent sans compter, œuvrant souvent dans l'ombre, pour le fléchage des routes, l'installation de la salle, la préparation toujours renouvelée des repas ou le service dans la salle, la gestion de la librairie centrale, ainsi que pour la remise en ordre de la salle après la manifestation. Sans eux, le « miracle » de convivialité qu'est devenu *ArchI-LivreS* ne pourrait se réaliser...

Merci enfin à la **mairie d'Archignac** et à son conseil municipal, à la **mairie de Saint-Geniès**, au **Conseil départemental de la Dordogne**, à la **Communauté de communes du Pays de Fénelon** pour leurs diverses aides matérielles ou financières essentielles à la réussite d'*ArchI-LivreS*, à l'**Essor Sarladais**, à **France Bleue Périgord**, à **Radio Orion**, et à tous les autres organes de presse du Périgord et des départements voisins, qui se sont fait, de nouveau, largement l'écho de notre manifestation.

*Claude LACOMBE, Président du Foyer Rural*

## UNE ARCHIGNACOISE À L'HONNEUR

(Pour des raisons techniques, ce texte n'avait pas pu paraître dans le Bulletin municipal de l'an passé. Le revoici, réactualisé)

Il y a un an, à l'invitation de la **Société des Amis de la Poésie**, présidée par Annie Delpérier (une habituée d'**Arch1-Livres**) et à l'occasion du *Mai des Arts de la Ville de Bergerac*, une Archignacoise, **Jacqueline Lacombe**, était à l'honneur, dans le cadre superbe et exceptionnel du Caveau de la Vinée. Le prix **Jean Paris de la traduction 2015** lui a été décerné pour la *fonction éminente qu'elle a remplie en qualité de pregonera de la San Lesmes 2015 à Burgos*.



On reconnaîtra, côte à côte, à gauche du groupe :  
Annie Delpérier, présidente de la Société des Amis de la Poésie,  
Isabelle Artiges et Jacqueline Lacombe (Photos Claude Lacombe)

Après avoir pris sa retraite de professeur certifiée d'espagnol, Jacqueline Lacombe s'est engagée bénévolement dans l'animation d'un atelier d'espagnol pour adultes avec le *Carrefour universitaire de Sarlat et du Périgord Noir*, y préparant, en particulier, de main de maître, des séjours linguistiques et culturels particulièrement réussis dans différentes régions d'Espagne. En 2008, le voyage dans les Asturies fut l'occasion de l'organisation avec le soutien du *Real Instituto de Estudios Asturianos* d'un colloque sur les *Indianos asturianos* (Espagnols partis faire fortune en Amérique) et dont elle a assuré la traduction, avec notre ami Bernard Aumont, pour aboutir à une édition bilingue des Actes.

Dès le début des années 90, nous avons, quant à nous, engagé des recherches sur un Périgourdin parti pour l'Espagne vers 1097, pour devenir le chapelain du Cid qui le fit évêque de Valence. Après la mort du Cid, il devint, en 1102, évêque de Salamanque, où il mourut en 1120. Lors de la publication de cette recherche, nous obtenions le soutien de l'*Instituto de Estudios salmantinos* pour une version en espagnol de l'ouvrage. C'est Jacqueline qui s'en est chargée. Ces deux versions ont paru en 1999 et 2000.

Suivent divers articles, traduits par Jacqueline, parus dans des revues historiques espagnoles, dans les années qui suivent. Ceci nous a amené à être, en 2005, le premier Français *pregonero* de la San Lesmes, à Burgos, *pregon* aussi traduit par Jacqueline (Le *pregonero* est l'auteur et le lecteur du *pregon* (discours inaugural d'une manifestation festive en Espagne). Chaque dernier week-end de janvier, ont lieu les fêtes de San Lesmes (saint Alléaume), un moine natif de Loudun, venu à Burgos à la fin du XI<sup>e</sup> siècle.

En 2011, Cesar Alonso de Porres faisait paraître, en édition bilingue, *Le chevalier de Loudun. Saint Alléaume (1035 ?-1097), patron de Burgos*. La traduction en français avait été réalisée par Jacqueline, aidée de nouveau de Bernard Aumont.

Tout ceci valut donc à Jacqueline d'être la première Française, *pregonera* de la San Lesmes, en janvier 2015.

Claude LACOMBE

# ARCHIGNAC EN FÊTE



Toute L'équipe de l'association d'Archignac en fête vous présente leurs meilleurs vœux pour 2017. Le 20 mars nous avons proposé la neuvième édition de la rando l'Archignacoise, qui malheureusement a pâti cette année d'une météo maussade. Nous reconduisons cette manifestation le 26 mars 2017 en y ajoutant deux circuits de trail en plus des trois circuits VTT et des deux circuits de marche. Le départ se fera comme l'année dernière à la salle des fêtes. Nous remercions les propriétaires privés qui nous laissent emprunter leurs chemins ainsi que toutes les personnes ayant donné de leur temps pour nous aider.

Les **ARCHIFOLIES** sont nées d'un souhait de l'Association Archignac en Fête d'essayer de réunir petits et grands autour de jeux ludiques, sportifs, amicaux et familiaux.

La journée a débuté en matinée avec une randonnée familiale sur un circuit de 5 ou 10 kilomètres et une course nature non chronométrée de 10 kilomètres.

A partir de 15 h 00 ont débuté les jeux en équipes. Pour cette première édition le grand gagnant est l'équipe «Les As du volants».

Tout au long de la journée, des jeux en bois géants, des structures gonflables dont un baby-foot géant, pêche aux canards pour les plus petits, et bien autres activités ont été proposés.

La journée s'est clôturée en musique avec le Groupe TTC !  
Merci à tous les participants et les bénévoles sans qui cette journée n'aurait pu être aussi festive !

**Rendez-vous le 20 mai 2017 pour la seconde édition !!**

L'association Archignac en fête sera également partenaire du repas des chasseurs qui sera reconduit cette année le 22 juillet 2017.

Le 18 décembre nous avons reçu comme chaque année la visite du Père Noël qui est arrivé en voiture ancienne qui a apporté aux 50 petits archignacois un livre accompagné d'une dose de magie de Noël. Nous avons invité deux conteuses de l'association « Les Créateurs d'Instant » qui nous ont embarquées dans des histoires aux saveurs d'un Noël russe. Nous avons clôturé cet après-midi par un goûter offert par la municipalité.

La prochaine assemblée générale se tiendra le vendredi 03 février à 19h à la salle des associations. Toute personne désirant nous rejoindre sera accueillie avec plaisir.

A bientôt et bonne année à tous



## Le Chasseur Archignacois

La saison de chasse 2016-2017 touche à sa fin et nous permet d'ores et déjà de faire un bilan.

Les populations de grand gibier semblent stables surtout concernant les chevreuils et sangliers. Les cervidés sont quant à eux beaucoup moins présents sur notre territoire.

Nous nous sommes focalisés depuis début août sur les battues aux sangliers (pas facilité par le temps très sec) afin de prévenir au maximum les dégâts sur les cultures. Le mois de février arrivant, nous allons essayer de réaliser nos attributions aux cervidés et chevreuils.

La population de petit gibier se maintient à un niveau moyen sur la commune avec présence plus ou moins importante suivant les secteurs de lapins de garennes et de lièvres.

Force est de constater que les faisans et perdrix sont quasi inexistantes sur le territoire.

Le gibier migrateur est bien présent cette saison avec les pigeons ramiers (palombes) et bécasses en assez bonne quantité.

Le travail des piégeurs est très important et a permis une régularisation des nuisibles, facteur essentiel au retour à un niveau correct du petit gibier.

Notre repas annuel de juillet n'ayant pas eu lieu cette année faute de main d'œuvre bénévole suffisante, nous mettons tout en œuvre pour qu'il revienne le jour l'été prochain avec l'aide indispensable d'Archignac en Fête. Nous remercions par avance toutes les personnes qui de par leur implication ou leur participation nous permettront de relancer ce repas estival tant apprécié.

Nous remercions bien évidemment tous les propriétaires nous laissant le droit de chasse sur leur propriété afin de pratiquer notre passion dans les meilleures conditions.

Enfin, nous profitons de cet encart dans le bulletin communal pour souhaiter à tous les habitants archignacois nos meilleurs vœux pour 2017.

# Repas Annuel des Aînés

